

Biblio-guide no 9

Pour un usage éthique des images dans un cadre pédagogique



Qu'est-ce qu'un usage éthique d'une image dans un cadre pédagogique ?

Tout au long de vos études, vous devrez produire des travaux de recherche, des brochures promotionnelles, des présentations PowerPoint et parfois même des sites web. Pour ce faire, vous avez besoin d'images. L'usage d'images dans un cadre pédagogique doit répondre à certaines obligations légales, notamment celles de [La loi sur le droit d'auteur](#). Le respect d'un cadre éthique exige également de citer correctement vos sources.

Les notions juridiques : droits d'auteurs et notion d'usage équitable en milieu scolaire.

La [Loi sur le droit d'auteur](#) accorde des droits exclusifs au créateur d'une œuvre ou au détenteur des droits sur celle-ci. Ce régime juridique vise à assurer à l'auteur d'une œuvre originale, le monopole sur la diffusion et l'utilisation de celle-ci. Cette loi contient une exception qui stipule que **l'utilisation équitable d'une œuvre aux fins d'étude privée ou de recherche** ne constitue pas une violation du droit d'auteur (a. 29.4). Il est question ici de citations ou d'usage dans le cadre notamment de travaux de recherche ou pour répondre à des obligations d'enseignement. L'usage équitable d'une image provenant d'un site Internet dans ce cadre est autorisé, mais à certaines conditions.

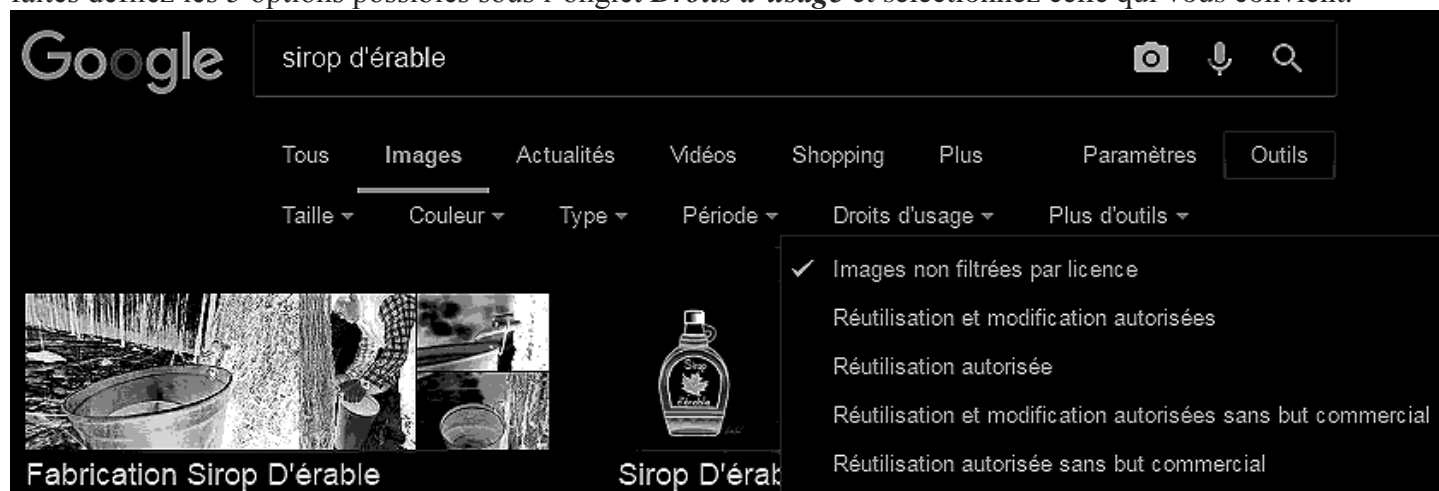
Marche à suivre pour l'usage d'une image provenant d'Internet et deux exceptions.

L'exception d'œuvre sur Internet vous permet de reproduire une image trouvée sur le web en citant correctement votre source. Assurez-vous toutefois de ne pas utiliser une image comportant un verrou numérique (dispositif technologique d'encrage) ou un avis explicite et détaillé d'interdiction de reproduction disposé sous l'image ou plus communément dans une section accessible en bas de page (Avis légal, Conditions d'utilisation). Cette image ne doit pas faire l'objet d'un usage et d'une diffusion commerciale comme une affiche ou un site web. Si l'image est utilisée sur une plate-forme d'enseignement comme Moodle ou Léa, elle doit être retirée après 30 jours.

Comment trouver des images en libre accès en libres de droits ?

Pour certaines images, les propriétaires des droits acceptent et encouragent leur usage à certaines conditions. Voici 8 sites d'images en libre accès validées le 6 mars 2017 :

GOOGLE IMAGES : <https://images.google.com> Complétez une recherche et sélectionnez le menu *Outils* et faites défiler les 5 options possibles sous l'onglet *Droits d'usage* et sélectionnez celle qui vous convient.



The screenshot shows a Google Images search for "sirop d'érable". The search results include two images: one showing the production process of maple syrup and another showing a bottle of syrup. The "Outils" menu is open, displaying the following options under "Droits d'usage":

- Images non filtrées par licence
- Réutilisation et modification autorisées
- Réutilisation autorisée
- Réutilisation et modification autorisées sans but commercial
- Réutilisation autorisée sans but commercial

PEXELS

<https://www.pexels.com> Toutes les images sont libres de droit.

flickr

<https://www.flickr.com> Photographies d'amateurs et de professionnels Après la recherche, choisir la licence pertinente.

FREEIMAGES

<http://fr.freeimages.com> Assurez-vous de retenir la section **Fichiers gratuits**.



WIKIMEDIA COMMONS <https://commons.wikimedia.org> Une collection de 37 millions d'images, de sons et de vidéos.

<https://search.creativecommons.org> Un métamoteur de **Creative Commons** qui propose des recherches sur des sites connus comme Google Images ou Flickr.

openclipart

<https://openclipart.org> Propose uniquement des cliparts.

Le monde en images <http://monde.ccdmd.qc.ca> CCDMD. Propose des images pertinentes pour un usage dans un cadre collégial car plusieurs images proviennent du réseau.

✓ **59 banques d'images gratuites et libres de droits** <http://karsenti.ca/documents/view/77>

✓ Une liste de banques d'images plus spécialisées en éducation est proposée par la bibliothèque de l'Université Laval à ce lien : <http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/ressources-en-libre-acces/banques-images>

Les types de licences Creative Common CC



Attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification

Il existe plusieurs types de licences CC mais la plus courante pour les images est celle vous autorisant à la télécharger avec l'obligation de citer le nom de l'auteur, sans la modifier ou l'utiliser à des fins commerciales. Pour en savoir plus :

<https://www.donneesquebec.ca/fr/licence/>

Règles d'usage : citer la source dans une légende et dans votre bibliographie ou médiagraphie

Dans un travail de recherche, dans une présentation PowerPoint ou sur un site web vous devez ajouter une légende sous l'image reproduite, avec son titre, le nom de l'auteur et la mention du copyright © ou de **Creative Commons**. Si l'enseignant l'exige, vous devez citer cette source dans votre bibliographie à la fin de votre travail. Voici trois exemples de légendes et deux exemples de références bibliographiques.

Église Saint-Viateur (Outremont)
P.LebLANc ©Université de Montréal.

Centre national de cyclisme
Meunier© Flickr.

Site web privilégié pour la réservation
JDexter ©Conference Board of Canada.

Référence selon le modèle auteur-date (APA) :

Bianchi, L (2016). *Ouragan Matthew : Une médecin canadienne participe à l'intervention de MSF en Haïti* [Image en-ligne]. Récupéré le 3 mars 2017 à

http://cdn.msf.ca/sites/canada/files/styles/detail_page_header_left_sidebar/https/media.msf.org/Docs/MSF/Media/TR1/1/8/9/2/MSF178105.jpg

Référence selon le modèle auteur-titre :

Bianchi, Laura (photographe). *Une médecin canadienne participe à l'intervention de MSF en Haïti* [Image en-ligne]. Montréal, Médecins sans frontières, Récupéré le 3 mars 2017 à

http://cdn.msf.ca/sites/canada/files/styles/detail_page_header_left_sidebar/https/media.msf.org/Docs/MSF/Media/TR1/1/8/9/2/MSF178105.jpg



BY NC SA

Document compilé et rédigé par Daniel Marquis (2017).
Reproduction autorisée à la condition de conserver le document dans son intégralité et de mentionner clairement la source. Ce guide est rédigé à des fins de vulgarisation dans un cadre pédagogique et ne constitue pas un avis juridique.